



Photo: CRDI

## Mesure de l'autonomisation économique des femmes : de la recherche à la pratique

Les objectifs de développement durable pour l'autonomisation économique des femmes nécessitent des mesures claires et des définitions du progrès. Le programme CEDEF indique qu'il existe de nombreuses définitions de l'autonomisation économique des femmes, et qu'il n'existe pas d'approche universelle à cet égard. Les indicateurs doivent être clairement définis et refléter les contextes locaux et la disponibilité des données. Pour les institutions axées sur le développement, il est essentiel d'intégrer des indicateurs propres au contexte à l'intérieur des cadres de surveillance internationaux.

### QUELS SONT LES ENJEUX ?

Les gouvernements se sont engagés à faciliter l'autonomisation des femmes et des filles, et de façon plus particulière dans le cadre de l'Objectif de développement durable (ODD) 5, lequel vise à « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » et l'ODD 8, qui vise à « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ». Au Canada, le champ d'action 3 de la Politique d'aide internationale féministe souligne l'importance d'habiliter les femmes à participer pleinement à la croissance économique et qu'il faut leur donner « davantage d'occasions de réussir, qu'il faut accroître le contrôle qu'elles ont sur les ressources et les décisions au sein de leur foyer et qu'il faut réduire le fardeau que représente leur travail non rémunéré, y compris la garde des enfants ».

### L'AUTONOMISATION NÉCESSITE LA PRISE DE MESURES CLAIRES

- L'examen de la recherche menée par CEDEF a trouvé 40 mesures de l'autonomisation économique des femmes
- La distinction entre les mesures directes et indirectes est essentielle; les deux sont pertinentes, mais elles sont différentes
- Il n'existe pas de mesure universelle qui reflète adéquatement chaque contexte et aspect multidimensionnel

### LES MESURES PEUVENT SOUTENIR LES POLITIQUES FAVORISANT L'AUTONOMISATION COMME SUIT :

- En améliorant la portée des données dans les contextes à faible revenu
- En complétant les mesures directes par des mesures indirectes
- En intégrant les mesures propres à un contexte donné dans les cadres internationaux

Investir dans des efforts pour atteindre ces objectifs exige la surveillance des progrès au moyen d'indicateurs clairs, comparables, fiables et mesurables. Et cependant, à quoi ressemblerait l'autonomisation économique, et en quoi pourrait-elle être différente d'un pays à un autre ? Malgré les progrès réalisés en matière de surveillance, il subsiste de grands écarts de données en ce qui a trait à l'ODD5 et à l'ODD8, surtout dans les pays à faible revenu. Le caractère multidimensionnel des contraintes sexospécifiques les rend particulièrement difficiles à mesurer.

Un examen des projets de recherche mené par des chercheurs de l'Université McGill, Sonia Laszlo et Kate Grantham, a permis de constater une énorme diversité entre les manières dont l'autonomisation économique des femmes est définie et les indicateurs au moyen desquels elle est mesurée. De plus, il arrive souvent que les hypothèses sous-jacentes relativement à la signification de l'autonomisation ne soient pas clairement exposées. Ce manque de clarté nuit à notre façon de comprendre l'autonomisation économique des femmes, de comparer les progrès réalisés et de mesurer les contributions de divers efforts en vue de l'autonomisation.

## APPROCHE

Les chercheurs ont examiné 32 communications et rapports produits par 14 projets de recherche dans le cadre du programme Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF), une initiative de recherche concertée qui produit des données probantes à partir de 50 pays à faible revenu sur l'autonomisation économique des femmes et les liens avec la croissance économique. Les auteurs ont créé un répertoire des mesures, organisées par domaines clés d'autonomisation.

Séparément, les auteurs ont entrepris l'examen de la documentation récente (2005 à 2017) sur les défis liés à la mesure de l'autonomisation économique des femmes en vue d'élaborer un cadre conceptuel pour la mesurer, en s'inspirant de diverses conceptions de l'action, des capacités et de l'autonomie.

## CONSTATATIONS PRINCIPALES

### Il existe une grande diversité dans les approches visant à mesurer l'autonomisation économique des femmes.

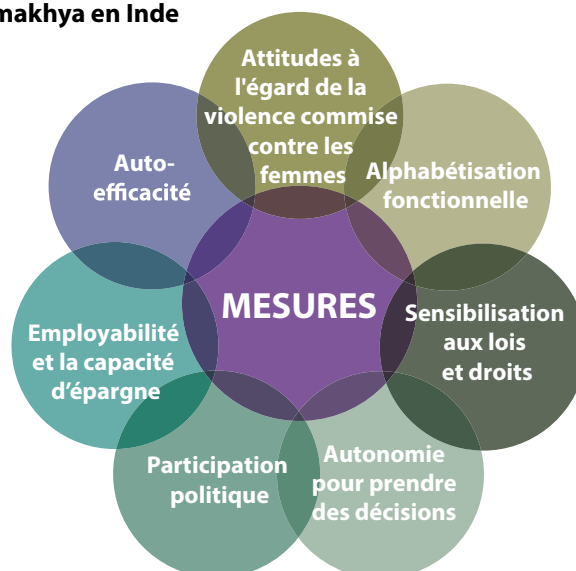
Les deux examens ont relevé une vaste gamme d'approches. Certains projets du CEDEF examinaient des aspects de l'autonomisation — comme la participation des femmes à la population active — saisis au moyen d'enquêtes nationales existantes. À titre d'exemple, les travaux de recherche financés par le programme CEDEF sous la direction de l'Université de Göttingen (voir les exposés de politique nos 9 et 10), cernaient les différences régionales et les changements survenus au fil du temps dans l'emploi des femmes à titre d'indicateur de leur autonomisation. La recherche sur les transitions entre l'école et le travail dans six pays africains menée par un consortium de l'Université du Sussex examinait pourquoi les jeunes femmes ne bénéficient pas déjà de meilleurs débouchés d'emploi, même si le déficit en matière d'enseignement entre les hommes et les femmes se comblent peu à peu.

Une autre mesure courante de l'autonomisation économique des femmes d'après les sondages existants est l'autonomie. L'Urban Institute s'est servi des données

du Programme des enquêtes démographiques et de santé pour examiner la participation des femmes aux décisions du ménage et les objections à la violence faite aux femmes à titre d'expressions de leur autonomie. Les constatations révèlent que la croissance économique présente une corrélation positive avec le rôle des femmes dans la prise de décisions, mais pas en ce qui a trait à leurs attitudes eu égard à la violence faite aux femmes.

Bon nombre d'études du programme CEDEF ont produit leurs propres mesures, adaptées à leurs problèmes de recherche particuliers et aux données disponibles. Les chercheurs étudient l'incidence du programme

### Mesures de l'autonomisation dans l'évaluation appuyée par le programme CEDEF du programme Mahila Samakhya en Inde



Élaboré par des chercheurs du Centre for Budget and Policy Studies, de Bengaluru.

Mahila Samakhya de l'Inde, un programme d'éducation et d'autonomisation des femmes travaillait avec une définition multidimensionnelle, ce qui reflète l'approche du programme axée sur l'organisation collective et la mobilisation de la collectivité (voir le diagramme). Cela comprenait notamment des indicateurs de l'emploi et des économies, de la connaissance des droits et des attitudes à l'égard de la violence faite aux femmes.

Dans l'ensemble, l'examen des projets du CEDEF a permis de relever plus de 40 mesures différentes utilisées pour analyser l'autonomisation économique des femmes. Ces dernières ont été regroupées dans trois domaines :

1) résultats sur le marché du travail, 2) contrôle sur les ressources du ménage, 3) mariage, fertilité et soins des enfants. Parmi les autres domaines pertinents, on a relevé la participation politique et l'accès à l'éducation et à la formation, ce qui illustre l'importance de comprendre l'autonomisation dans ses nombreuses dimensions.

### Il faut faire la distinction entre les mesures directes et indirectes.

Un cadre conceptuel clair qui définit le programme CEDEF comme un préalable essentiel à l'élaboration d'un

ensemble de mesures significatives. D'après leur analyse documentaire, et à la lumière tout particulièrement des travaux effectués par Naila Kabeer, Laszlo, Grantham, Oskay et Zhang décrivent l'autonomisation économique des femmes comme « le processus au moyen duquel les femmes acquièrent l'accès aux ressources économiques, aux débouchés et aux marchés et la maîtrise de ces derniers, ce qui leur permet d'exercer un pouvoir d'action et de décision qui comporte des avantages dans tous les aspects de leur existence ». Ils offrent une classification à trois volets, établissant la distinction entre les mesures directes et indirectes de l'autonomisation économique des femmes, et les mesures de contrainte.

La maîtrise qu'exerce une femme sur les ressources du ménage constitue une mesure directe de son autonomie ou de son action au sein du ménage. Par exemple, un projet appuyé par le programme CEDEF sur l'impact des transferts d'argent en Tanzanie utilise le Women's Empowerment in Agriculture Index (WEAI) (indice d'autonomisation des femmes en agriculture), lequel saisit des mesures directes, comme le pouvoir décisionnel des femmes sur les ressources productives et les revenus.

La scolarisation, en revanche, est une mesure indirecte qui saisit les résultats en matière d'éducation des processus décisionnels des femmes. La participation à la population active, un enjeu clé dans les débats sur l'autonomisation économique des femmes et la croissance économique, est une autre mesure indirecte. Qu'il s'agisse de l'expression d'une action dépend du contexte et de la qualité. Une recherche menée par l'Institute of Development Studies relève que plutôt que d'être autonomisées, les femmes pauvres qui n'ont que peu de choix sont épuisées physiquement et mentalement par la conjugaison du travail rémunéré et les soins non rémunérés.

Le cadre conceptuel de l'autonomisation économique des femmes offert par Laszlo et coll. inclut aussi les contraintes — des facteurs comme les cadres juridiques et les normes sociales qui se situent en dehors du ménage, et qui, pourtant, influencent les choix et les possibilités qui s'offrent aux femmes. L'indice Institutions sociales et égalité homme-femme (ISE) de l'OCDE détermine des marqueurs de ces contraintes discriminatoires et permet d'établir la comparaison entre 160 pays. Un document d'orientation établi par le Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise décrit les principales contraintes imposées à la participation des femmes sur le marché.

Finalement, l'emploi du temps, qui n'était pas inclus dans l'analyse, illustre la complexité de l'autonomisation économique des femmes. On peut le voir tant comme une mesure directe qu'indirecte, et il s'agit aussi d'une contrainte imposée à l'autonomie des femmes.

### **Les mesures indirectes doivent être utilisées avec prudence.**

Tant les mesures directes qu'indirectes sont importantes, et sont utiles pour différents types de décisions en matière de politiques. Mais elles ne devraient pas être réunies. Les mesures indirectes comme l'emploi ou l'éducation sont plus faciles à mesurer et à comparer, même si elles peuvent être à la fois déterminantes et des résultats de

l'autonomisation. Elles peuvent aussi être influencées par des facteurs sans corrélation avec l'autonomisation, comme les investissements dans les transports ou dans d'autres types d'infrastructure.

Il est important d'établir clairement la distinction entre les différents types de mesures, non seulement pour la recherche, mais aussi pour la conception de politiques ou de programmes qui font la promotion de l'autonomisation économique des femmes. Les mesures indirectes de l'autonomisation économique des femmes doivent être complétées par des mesures directes pour obtenir une pleine compréhension de l'impact des politiques ou du programme. On a moins investi dans l'amélioration des mesures directes que dans les mesures indirectes.

### **L'autonomisation paraît différente selon les contextes et les domaines.**

Laszlo et Grantham concluent de leur analyse qu'il n'existe pas d'approche universelle pour mesurer l'autonomisation économique des femmes. L'autonomisation se manifeste différemment selon les contextes, et différemment selon les différents domaines de la vie d'une femme.

Chercheurs et praticiens doivent donc rendre explicite le concept d'autonomisation économique des femmes qu'ils utilisent, et choisir les mesures qui conviennent à ce cadre.

Les mesures ne peuvent pas être significatives à moins d'être étroitement harmonisées avec un contexte particulier. Comme le font remarquer Laszlo et Grantham, l'efficacité des mesures dépend essentiellement du « degré d'harmonisation entre la conceptualisation de l'autonomisation des chercheurs, les mesures qu'ils emploient et les données qui sont à leur disposition ». Cela est pertinent dans les contextes où les revenus sont faibles, où la participation économique — en l'absence de politiques favorables à l'égalité entre les sexes — pourrait ne pas déboucher sur l'autonomisation, et où la nature du travail en tant que tel subit un changement structurel.

## **RÉFLEXIONS POLITIQUES**

L'examen des mesures de l'autonomisation économique des femmes comporte des répercussions importantes dans la conception de programmes et de politiques à l'appui de l'autonomisation des femmes et dans la mesure et le suivi des progrès réalisés en regard des ODD 5 et 8.

### **Des cadres conceptuels clairs ont leur importance.**

La diversité présente dans les mesures de l'autonomisation économique des femmes et l'absence d'une approche universelle ne signifient pas pour autant que « tout est permis ».

Il est essentiel que les initiatives d'autonomisation, et ceux qui les évaluent, adoptent des cadres conceptuels clairs fondés sur des définitions propres au contexte de l'autonomisation économique et des mesures connexes du progrès. C'est tout aussi important pour la conception de la recherche que pour la politique.



## Les mesures indirectes doivent être complétées par des mesures directes.

Les mesures indirectes comparables, comme celles qui sont prédominantes dans les ODD, doivent être complétées par des mesures directes qui saisissent mieux l'autonomie et la capacité d'action des femmes, comme le pouvoir de prendre des décisions et la maîtrise des ressources. De telles mesures sont plus difficiles à comparer entre les contextes et nécessitent d'avoir recours à des méthodes de recherche différentes. Elles peuvent faire appel à des sondages qui saisissent les points de vue des femmes elles-mêmes sur l'éventail de choix qui s'offrent à elles ou le niveau de maîtrise qu'elles exercent sur les ressources et la prise de décision.

## Les lacunes quant aux données doivent être comblées, surtout dans les pays à revenu faible.

Pendant que la communauté internationale s'occupe de combler les lacunes quant aux données, une réflexion sur les meilleures mesures demeure essentielle. Les chercheurs des projets du CEDEF ont travaillé avec les ensembles de données internationales qui étaient disponibles, comme celles issues du Programme des enquêtes démographiques et de santé et celles sur la population active. Ces données ont été complétées par des études de cas qualitatives et des entrevues qui éclairent sur les attitudes et les normes prédominantes qui façonnent les options et les choix qui s'offrent aux femmes dans certains contextes locaux particuliers. Les constatations ont contribué jusqu'à un certain point à combler les lacunes eu égard aux recherches contemporaines sur l'autonomisation économique des femmes, mais elles ont aussi exposé les sources de données encore limitées à partir desquelles on peut mesurer les progrès accomplis, particulièrement dans les contextes à revenu faible.

## Des indicateurs internationaux comparables sont nécessaires, et ils sont possibles.

Les ODD sont un instrument clé pour la famille mondiale du développement et les décideurs nationaux. Il est essentiel de se doter de mesures internationales et comparables pour évaluer les progrès réalisés, et ce, d'autant plus que les ODD ont été approuvés unanimement, que ce soit dans les pays à revenu faible, à revenu intermédiaire ou à revenu élevé. Des indicateurs qui reflètent la capacité d'action des femmes doivent être raffinés pour traduire les réalités particulières locales

Les mesures indirectes décrites ci-dessus, comme le niveau d'instruction et la participation à la population active, peuvent être comparées entre tous les pays et sont d'importantes représentations de l'autonomisation économique des femmes. Elles fournissent des indications de la manière dont les femmes se débrouillent dans l'économie, mais en tant que telles, elles ne sont pas la preuve que l'autonomie ou la capacité d'action des femmes a augmenté. Il s'agit d'une préoccupation répandue eu égard aux mesures regroupées, mais particulièrement pertinente pour celles qui ont trait à l'égalité entre les sexes compte

tenu des contraintes multidimensionnelles auxquelles les femmes font face.

De ce fait, les mesures regroupées doivent être accompagnées de données sur la manière dont ces mesures dérivent de contextes particuliers.

Des mesures agrégées mondiales de l'autonomisation comme l'ODD5 devraient être complétées à l'échelon national par des mesures directes propres au contexte. Les mesures indirectes doivent être accompagnées de documentation indiquant quels facteurs contextuels pertinents sont pris en considération dans le processus décisionnel.

Tant chercheurs que praticiens font face à un compromis difficile entre la spécificité et la généralisabilité. Des constatations issues de tout le programme CEDEF suggèrent que les mesures de l'autonomisation économique des femmes devraient être soigneusement reportées dans un cadre conceptuel et offrir la possibilité d'effectuer des analyses comparatives des indicateurs propres au contexte avec un ensemble d'indicateurs plus faciles à généraliser. Cette façon de faire suscitera probablement des approches nouvelles et innovatrices en regard de la mesure et favorisera l'établissement d'un dialogue interdisciplinaire.

---

*Cet exposé a été préparé par Arjan de Haan et Mary O'Neill. Il est fondé sur l'expérience acquise dans le cadre de 14 projets de CEDEF, et sur la revue effectuée par Sonia Laszlo et Kate Grantham de l'Université McGill. Ce dernier est documenté dans les documents de travail no 08 et no 12 et dans l'exposé de politique no 05 parus dans le McGill GrOW Research Series (<http://grow.research.mcgill.ca/>).*

---



**IDRC | CRDI**

International Development Research Centre  
Centre de recherches pour le développement international

**Canada**

*Le programme **Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF)** est un partenariat financé par plusieurs bailleurs de fonds et établi entre le Department for International Development du Royaume-Uni, la Fondation Hewlett, et le CRDI.*

Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF)  
Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500, Ottawa, Ontario  
Canada K1G 3H9  
Téléphone: +1 613-236-6163  
Télécopieur: +1 613-657-7749  
Courriel: [grow@crdi.ca](mailto:grow@crdi.ca)  
<https://www.crdi.ca/cedef>